

Chers Saint – Georgiens,

Comme certains d'entre vous ont déjà pu l'apprendre via les médias, le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP) laissera place, à dater du 1^{er} juin 2017, au Code du Développement Territorial (CoDT).

Ce changement n'est pas sans conséquence pour les administrations communales. En effet, ce nouvel outil prévoit l'entrée en vigueur de délais de rigueur.

Jusqu'à ce jour, bien que le Service Cadre de Vie se soit toujours efforcé de respecter au maximum les délais lors du traitement de vos demandes de permis, le fait de ne pas respecter ces derniers n'entraînait aucune sanction particulière. A partir du 1^{er} juin 2017, le simple fait de ne pas renvoyer les documents, décisions, remarques, dans les délais imposés par le nouveau Code fera augmenter de manière significative les cas de dossiers irrecevables et les refus de permis.

Dès lors, afin d'éviter au maximum les désagréments susmentionnés, et à l'instar de ce qui se fait dans beaucoup d'autres communes, il a été décidé de modifier les heures d'ouverture au public du Service Cadre de Vie à partir du 1^{er} juin 2017.

	Matin	Après-midi
Lundi	Travail à bureau fermé inaccessible au public	Ouvert au public de 13h à 16h15
Mardi	Travail à bureau fermé inaccessible au public	Ouvert au public de 13h à 18h45
Mercredi	Travail à bureau fermé inaccessible au public	Ouvert au public de 13h à 16h15
Jeudi	Travail à bureau fermé inaccessible au public	Ouvert au public de 13h à 16h15
Vendredi	Ouvert au public de 8h30 à 12h15	Fermeture de l'administration communale

Nous nous rendons compte que ce nouvel horaire pourrait être source de désagréments pour certains d'entre vous. Nous avons cependant l'intime conviction que ces nouvelles plages d'ouverture seront bénéfiques quant à l'issue favorable de vos diverses demandes.

Nous vous invitons au maximum à prendre contact avec notre service en amont de nos rencontres afin de fixer un rendez-vous et préparer au mieux toutes les réponses à vos questions.

Pour rappel, les coordonnées du Service Cadre de Vie sont les suivantes :

Tél : 04/259.92.54

Mail : cadredevie@saint-georges-sur-meuse.be

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et vous souhaitons le meilleur pour tous vos projets de constructions à venir.

Pour le Service Cadre de Vie
Olivier LEMANS
Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme